



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31 écoles et établissements de l'académie de Limoges obtiennent le label Édusanté

Limoges, le 07/05/2026

À l'occasion d'une cérémonie académique au rectorat, mercredi 6 mai 2026, **31 écoles et établissements de l'académie se sont vu remettre le label Édusanté par la rectrice Valérie Baglin-Le Goff**, pour une durée de 3 ans. L'académie compte désormais **87 écoles et établissements labellisés Édusanté**.

Le label Édusanté permet de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en faveur de la **promotion de la santé, du bien-être et de la réussite des élèves**.

Le label est délivré aux écoles et établissements qui répondent aux critères suivants :

- ✓ présenter la démarche à la communauté éducative ainsi qu'aux partenaires ;
- ✓ mettre en place des actions cohérentes autour des 3 axes de l'École promotrice de santé (EPSa) : éduquer, prévenir, protéger ;
- ✓ impliquer les élèves et la communauté éducative ;
- ✓ former les équipes projet ;
- ✓ mettre en place des partenariats pluriels ;
- ✓ communiquer.

Cette reconnaissance académique vient certifier l'accès à un certain niveau d'expertise en matière de promotion de la santé. Elle récompense un travail important mené sur le terrain par les équipes et les élèves : elle permet de les **mobiliser autour d'un projet fédérateur**, d'entretenir leur motivation et les encourage à aller plus loin dans la démarche École promotrice de Santé.

L'École promotrice de santé s'inscrit dans une **démarche d'approche de la santé dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales** et contribue à favoriser les comportements bénéfiques pour la santé des élèves — au sens large — en développant la prévention dès le plus jeune âge.

**Cellule communication
Cabinet de la rectrice**

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex

Établissements labellisés, niveau 1 « Engagement » en 2026

- ✓ Collège Jacques Chirac de Meymac ;
- ✓ Collège Armande Baudry de Seilhac ;
- ✓ Collège Maurice Rollinat de Brive-la-Gaillarde ;
- ✓ Collège Maryse Bastié de Nantiat.

Établissements labellisés, niveau 2 « Approfondissement » en 2026

- ✓ Territoire éducatif rural (TER) Plateau bortoïs :
 - École maternelle Jean Zay de Bort-les-Orgues ;
 - École élémentaire Jean Jaurès de Bort-les-Orgues ;
 - Groupe scolaire Les Alouettes de Sarroux-Saint-Julien ;
 - RPI Margerides/Saint-Bonnet-Près-Bort ;
 - Collège Marmontel de Bort-les-Orgues ;
- ✓ École Pauline Roland de Boussac ;
- ✓ Collège Anna de Noailles de Larche ;
- ✓ Lycée Jean Favard de Guéret ;
- ✓ Lycée Jean Giraudoux de Bellac ;
- ✓ Lycée professionnel Marcel Pagnol de Limoges ;
- ✓ Lycée professionnel Saint-Exupéry de Limoges ;
- ✓ Lycée professionnel Delphine Gay de Bourgneuf.

Établissements labellisés, niveau 3 « Expertise » en 2026

- ✓ Territoire éducatif rural (TER) Xaintrie Val'Dordogne :
 - École maternelle Le Petit Prince d'Argentat ;
 - École primaire Eusèbe Bombal d'Argentat ;
 - École primaire d'Albussac ;
 - École élémentaire de Forgès ;
 - École primaire de Goulles ;
 - École primaire de Mercœur ;
 - École primaire de Monceaux-sur-Dordogne ;
 - École primaire de Rilhac-Xaintrie ;
 - École primaire de Servières-le-Château ;
 - École primaire de Saint-Chamant ;
 - École élémentaire de Saint-Julien-aux-Bois ;
 - École primaire de Saint-Martin-la-Méanne ;
 - École primaire de Saint-Privat ;
 - Collège Simone Veil d'Argentat ;
- ✓ Lycée Turgot de Limoges.

Rappel

- ✓ Retrouvez la liste des 28 lauréats 2022-2023, [ici](#), la liste des 24 lauréats 2023-2024, [ici](#) et la liste des 13 lauréats 2024-2025, [ici](#).
- ✓ Retrouvez [le dossier de presse des internats d'excellence de l'académie de Limoges](#), tous labellisés Édusanté.

Cellule communication Cabinet de la rectrice

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex